



Les symboles nationaux acadiens

“Le drapeau sera le signe du ralliement, la devise l’emblème de nos aspirations, la chanson l’expression de notre attachement à tout ce qui se rattache à la religion et à la patrie.”

(*Le Moniteur Acadien*, le 14 juin 1883, p. 2)

LES premiers nationalistes acadiens étaient conscients de l’importance de donner à leur peuple des symboles d’identité culturelle. Cette question fut donc longuement discutée aux deux premières Conventions nationales acadiennes. Les leaders étaient influencés dans leur démarche, en grande partie, par les écrits de l’historien français Edmé Rameau de Saint-Père. Celui-ci les avait convaincus de l’importance de donner aux Acadiens des symboles

particuliers qui les aideraient à s’affirmer comme peuple. A la Convention de Memramcook, en 1881, les Acadiens se choisirent donc une fête nationale, et à la Convention de Miscouche ils complétèrent le choix des symboles en adoptant un drapeau, un air national, une devise et un insigne.

L’abbé Marcel-François Richard, curé de Saint-Louis (Nouveau-Brunswick), a joué un très grand rôle dans le choix des symboles acadiens. En particulier, il a été le principal pro-

moteur du choix de l’Assomption comme fête nationale et du tricolore étoilé comme drapeau. Au cours des années, ce sont surtout ces deux symboles qui ont servi à proclamer et à afficher le nationalisme et le patriotisme acadiens lors de nombreuses et diverses occasions, et ce, partout en Acadie. Le rêve des organisateurs des premières Conventions, soit de donner à leur peuple des symboles aptes à affirmer son existence et sa fierté, s’est donc réalisé.